



HAL
open science

Face à la ville : le mausolée d'Herrane à Saint-Bertrand-de-Comminges/Lugdunum des Convènes (Haute-Garonne)

William van Andringa, Stefan Groh

► To cite this version:

William van Andringa, Stefan Groh. Face à la ville : le mausolée d'Herrane à Saint-Bertrand-de-Comminges/Lugdunum des Convènes (Haute-Garonne). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.55-70. <10.4000/gallia.4646>. <hal-02321224>

HAL Id: hal-02321224

<https://hal.science/hal-02321224v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Face à la ville : le mausolée d'Herrane à Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum* des Convènes (Haute-Garonne)

William VAN ANDRINGA* avec la collaboration de Stefan GROH**

Mots-clés. Monument funéraire, hortus, villa suburbaine, époque romaine, mémoire gentilice.

Résumé. Un programme de recherches entrepris à Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum* des Convènes a permis de mettre au jour les vestiges très arasés d'un grand mausolée tourné face à la ville. L'exploration des environs du monument a montré que l'édifice n'appartenait pas à une nécropole édifée le long d'une route d'accès

à l'espace urbain, mais qu'il avait été installé au centre d'une vaste esplanade délimitée par un grand mur d'enceinte, celle-ci pouvant être rattachée à une résidence bâtie dans l'immédiate périphérie de la ville antique. Sur l'exemple comparable de monuments funéraires du suburbium de Rome, le mausolée d'Herrane peut être identifié à un monumentum érigé dans un hortus, venu célébrer la mémoire d'un grand personnage de *Lugdunum*, vraisemblablement au I^{er} s. apr. J.-C.

Facing the city: the mausoleum of Herrane at Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum* of the *Convenae* (Haute-Garonne)

Keywords. Funerary monument, hortus, suburban villa, Roman period, ancestral memory.

Abstract. A research programme undertaken at Saint-Bertrand-de-Comminges/*Lugdunum* of the *Convenae* uncovered the very levelled remains of a large mausoleum facing the town. The exploration of the surroundings of the monument showed that the building was not part of a cemetery built along an access road to the urban zone, but

that it was installed in the centre of a vast esplanade delimited by a large enclosure wall, which could be linked to a residence built in the immediate periphery of the ancient city. Based on the comparable example of funerary monuments of the suburbium of Rome, the Herrane mausoleum can be identified with a monumentum erected in a hortus, which commemorates the memory of a great figure from *Lugdunum*, probably in the 2nd c. AD.

Le programme de recherches mené à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) propose d'étudier les ensembles funéraires situés dans la périphérie urbaine de *Lugdunum* des Convènes, sous deux angles : celui des pratiques funéraires qu'il s'agit de restituer pour les différentes époques et celui de l'organisation territoriale des nécropoles, en liaison avec la naissance et le développement de la ville romaine et de sa périphérie. L'organisation planifiée des villes romaines fait qu'on peut, en principe, facilement localiser les ensembles funéraires, d'une part parce que les morts étaient juridiquement relégués à l'extérieur de l'espace urbain – lieu d'expression de la vie civique –, d'autre part parce que l'exposition de la mémoire sociale des familles qui formaient la communauté urbaine

exigeait que les tombeaux fussent établis le long des principales routes d'accès à la ville. C'est ainsi que les quelques vestiges de monuments encore en place ou disparus au XIX^e s. (monument d'Herrane, piles de Valcabrière et de Tibiran), ajoutés aux découvertes sporadiques telle celle de la nécropole de Barsous, fouillée au XIX^e s., permettaient de restituer trois ensembles funéraires développés le long des routes principales qui menaient à *Lugdunum* des Convènes (Sablayrolles, Beyrie 2006 ; Schenck-David 2016). Le premier objectif assigné au projet en 2016-2017 était de mettre en place une méthode adaptée au site et à ses caractéristiques géographiques, de manière à vérifier la localisation proposée des ensembles funéraires suburbains et à saisir les articulations de ceux-ci avec

* École pratique des hautes études et Institut universitaire de France, UMR 8546 AORoc, INHA, 2 rue Vivienne, F-75002 Paris. Courriel : william.vanandringa@ephe.psl.eu

** Directeur suppléant à l'Institut archéologique autrichien (ÖAI), Franz-Klein-Gasse 1, 1190 Vienne (Autriche). Courriel : stefan.groh@oeai.at



Fig. 1 – Plan de Lugdunum des Convènes. 1, centre monumental de la ville romaine ; 2, ville haute ; 3, camp militaire ; 4, mausolée d'Herrane ; 5, ruisseau du Plan (limite de l'espace urbain) (conception : J.-L. Paillet ; DAO : K. Schenck-David).

l'occupation humaine de la périphérie¹. L'investigation étant empêchée, au nord de la ville romaine, par le village actuel de Valcabrière qui recouvre la nécropole développée le long de la route de Toulouse, la priorité est donnée pour l'instant aux espaces suburbains situés à l'ouest de l'agglomération, le long de la route de Dax ainsi qu'à l'est de celle-ci, le long de la route dite d'Espagne localisée sous la voie départementale actuelle (fig. 1). Ces secteurs de la plaine alluviale de la Garonne étant principalement constitués de prairies, l'outil de prospection le mieux adapté est donné par les méthodes géophysiques qui permettent de localiser avec une grande précision les structures enfouies. Ces investigations, réalisées avec le magnéto-mètre Fluxgate, sont affinées au cas par cas par un géoradar (système GSSI SIR 3000) ; leur mise en œuvre est opérée par

l'Institut archéologique autrichien de l'Académie des sciences autrichienne (ÖAW-ÖAI) dans le cadre d'un programme de recherches sur le secteur du camp militaire et la structure urbaine de la ville romaine². Ce travail de prospection n'ayant pour l'instant concerné que la périphérie orientale de la ville – autour du camp militaire –, nous avons choisi de travailler dans un premier temps (2016-2017) sur l'ensemble funéraire restitué le long de la route dite d'Espagne, située en contrebas du mont Arès, l'une des collines qui domine la plaine alluviale à l'est de la ville romaine. C'est à cet emplacement que se dressait jusqu'à la fin du XIX^e s. un massif en maçonnerie, le Maroc d'Herrane, attribué à un monument funéraire (fig. 2). Celui-ci fut fouillé en 1885 par Bertrand Bernard qui donna un plan et une coupe de la structure, avant que celle-ci ne soit dynamitée quelques années plus tard dans le cadre d'une extension des terrains cultivables (Bernard 1891, fig. 3).

1. Programme de recherches de l'université de Lille (HALMA, UMR 8164 du CNRS), désormais de l'École pratique des hautes études (UMR 8546, CNRS, ENS-Paris, PSL, AOrOc), avec la collaboration de l'Institut archéologique de Vienne (ÖAI) et du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges. Les opérations de fouille bénéficient du soutien du SRA Occitanie (ministère de la Culture), du département de Haute-Garonne et de la Région Occitanie avec la collaboration des mairies de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrière que nous remercions chaleureusement, tout comme Jean-Luc et Kitterie Schenck-David du musée archéologique départemental.

2. Programme de recherches de l'Institut archéologique autrichien (ÖAI), avec la collaboration du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges dont le responsable scientifique est Stefan Groh, directeur suppléant à l'ÖAI.

LA MÉTHODE : UNE FOUILLE D'ÉVALUATION À LA PÉRIPHÉRIE ORIENTALE DE LA VILLE ROMAINE

La disparition du monument d'Herrane dans le paysage imposait de retrouver ses vestiges ainsi que les éventuels tombeaux associés et la route qui structurait la nécropole. C'est dans ce but que fut organisée une fouille d'évaluation en deux campagnes (Van Andringa 2016 ; dir. 2017). Le chantier a été implanté sur une série de parcelles situées de part et d'autre de la route départementale 26a, dont on supposait qu'elle reprenait le tracé de la voie romaine dite d'Espagne³ (R8). Au nord de cet axe de communication (parcelles 571, 572 et 575 du cadastre de Saint-Bertrand-de-Comminges), les données de la prospection géophysique ont livré plusieurs traces linéaires de direction est-ouest et nord-sud ainsi qu'une empreinte quadrangulaire que l'on pouvait attribuer au Maroc d'Herrane (fig. 5 et 6, n° 6). Malgré ces résultats, rien n'indiquait la présence d'autres monuments funéraires (si l'on excepte le n° 5 sur la fig. 6), pas plus que celle d'une route structurant l'ensemble (fig. 6). Devant la difficulté à reconnaître l'environnement du monument, le choix a été fait de diagnostiquer à la pelle mécanique les parcelles mitoyennes 571, 572 et 575 (fig. 7 et 8). Dans la parcelle 571, cinq tranchées de 2 m de large et de direction nord-sud ont été excavées par tranches de 15 m, sur une distance de 100 m et en quinconce, de manière à obtenir le maillage le plus serré possible. Trois tranchées nord-sud supplémentaires ont été ouvertes dans la parcelle 575 afin de recouper les vestiges détectés par la prospection géophysique⁴ (secteur A, fig. 6 et 7). Ce travail a permis de mettre en évidence une première structure isolée et de fonction inconnue, sous la forme d'une fondation en tranchée constituée de galets et de matériaux sans mortier, puis les fondations d'un mur puissant sur la partie nord de la parcelle 571 (secteur C, fig. 6 et 7). La tranchée SD07 a confirmé la continuation de ce mur vers l'est, même si, à cet endroit, ne subsistait qu'une tranchée d'épierrement de la structure, associée à un drain moderne de direction nord-sud. La tranchée SD13 a révélé l'emplacement du mausolée d'Herrane sous la forme d'une couche de teinte blanc-gris donnée par le mortier et les éclats de calcaire (secteur B, fig. 6 et 7). Une série de tranchées complémentaires ont concerné l'extrémité orientale de la parcelle 572 et l'intégralité de la parcelle 575 barrée à l'est par le ruisseau du Rioumort. Dans cette zone, la tranchée SD15 a montré l'existence d'un retour d'angle du long mur est-ouest (secteur D, fig. 6 et 7) et a par conséquent amené à reconnaître une grande enceinte délimitant une esplanade d'au moins un hectare autour du mausolée. Le creusement de la tranchée SD14 a dévoilé la suite du grand mur d'enceinte nord-sud sur une cinquantaine

3. La localisation du chantier invite à remercier chaleureusement Marie-Claire Uchan, maire de Saint-Bertrand-de-Comminges et propriétaire des parcelles du mausolée d'Herrane, pour son hospitalité et l'accueil qu'elle a fait au projet.

4. Ces structures avaient déjà été partiellement mises en évidence par la photographie aérienne (Paillet, Petit 1992, n° 49). Les prospections géophysiques permettent en outre de corriger les plans issus de l'interprétation des couvertures aériennes. L'absence de toute structure dans la parcelle 938 indique qu'il n'y a jamais eu de grand mausolée dans ce secteur (Paillet, Petit 1992, n° 12). L'identification d'un linéament partant en oblique du sud-ouest au nord-est et traversant la parcelle 1126 peut également être corrigée (Paillet, Petit 1992, n° 46) : il s'agit en vérité d'un conduit métallique moderne clairement reconnu par la couverture géomagnétique.



Fig. 2 – On distingue clairement dans le paysage le massif de maçonnerie du mausolée d'Herrane et, sur la gauche, le talus du mont Arès. La ville romaine se développait sur la colline qui porte la cathédrale et surtout dans la plaine, à l'emplacement du quartier du Plan visible sur l'image, et au-delà jusqu'à la Garonne (gravure : E. Paris, XIX^e s.).

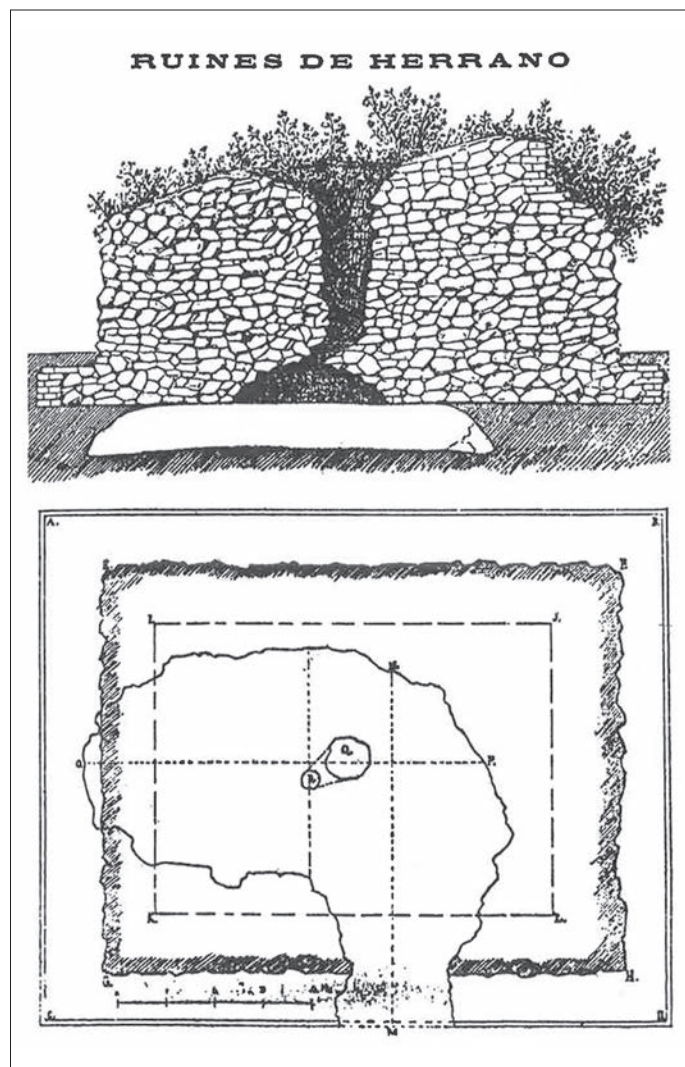


Fig. 3 – Plan et élévation du mausolée d'Herrane effectués en 1885. On observe les puits et tranchées de pillage du monument ainsi que le ressaut encore visible de la partie supérieure du podium (Bernard 1891, fig. 1).

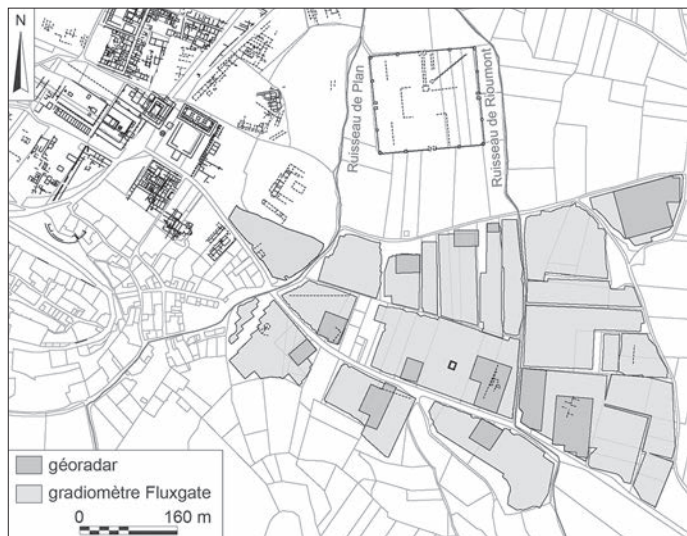


Fig. 4 – Le site d'Herrane à l'est de la ville de Lugdunum : les secteurs étudiés grâce aux prospections géophysiques (DAO : ÖAW-ÖAI, dir. S. Groh).



Fig. 5 – Plan géophysique du site d'Herrane (DAO : ÖAW-ÖAI, dir. S. Groh).

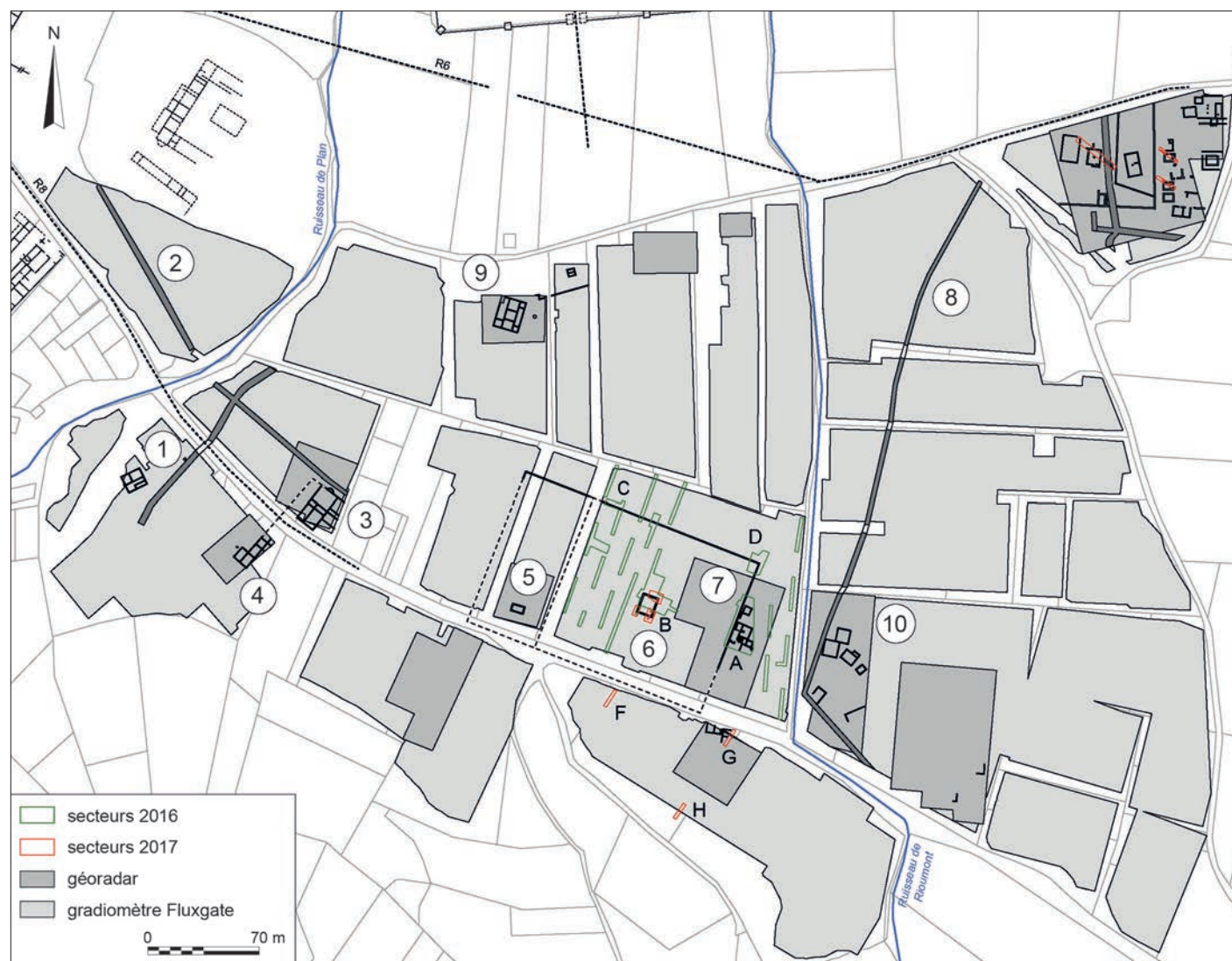


Fig. 6 – Interprétation des résultats de la prospection géophysique : 1, petit bâtiment ; 2, rue ; 3 et 4, grand bâtiment (villa ?) ; 5, structure non identifiée ; 6, mausolée d'Herrane ; 7, enceinte du mausolée d'Herrane ; 8, route ? Lit ancien du ruisseau Rioumort ? ; 9, bâtiment à galerie de façade ; 10, structures indéterminées. Au nord-ouest (Saint-Just-de-Valcabrière), les vestiges révélés par la prospection appartient à un complexe du tournant de notre ère, à une route ainsi qu'à une nécropole monumentale tardive en cours de fouille (DAO : ÖAW-ÖAI, dir. S. Groh).

de mètres ainsi que des structures développées à l'est de celui-ci, organisées autour de trois pièces principales visibles sur les photographies aériennes et les plans géophysiques (secteur A, fig. 6 et 7). Les données recueillies ont permis d'identifier des espaces de productions agricoles et artisanales de l'époque romaine. Les tranchées effectuées à l'est de ce secteur (SD16 à SD21) se sont révélées négatives. L'organisation des différents aménagements a été précisée par l'implantation, au sud de la route départementale, de deux tranchées parallèles nord-sud dans la pente du mont Arès, sachant que, dans ce secteur, un important colluvionnement rendait inopérant l'ensemble des outils de prospection, géophysique ou aérienne. À l'extrémité est de la parcelle 578, l'ouverture de la tranchée Tr1, sur une largeur de 2 m, a entraîné la découverte, d'une part, d'un fossé sur le haut du talus (secteur H, fig. 6), identifié à une structure défensive mal datée, mais vraisemblablement antérieure à l'époque romaine et, d'autre part, d'un petit bâtiment de l'époque romaine situé en bas de pente, à proximité immédiate de la route moderne (secteur G, fig. 6). À l'autre extrémité de la même parcelle, la tranchée Tr2, ouverte en bas de pente, a permis de mettre en évidence un épais remblai d'occupation du II^e s. apr. J.-C., scellé par 2 m de colluvions (secteur F, fig. 6).

Ces différentes ouvertures ont d'abord rendu possible l'analyse de la couverture sédimentaire de ce secteur périphérique de la ville antique, autorisant ainsi la reconnaissance d'un colluvionnement important postérieur à l'époque romaine, présent en bas de pente et sur le replat, venu recouvrir des structures fortement arasées, du fait très certainement de l'activité agricole intensive qui a succédé à l'abandon du mausolée et des habitats de la plaine. Cette observation explique de fait l'état général déplorable des vestiges dégagés, à l'exception peut-être de ceux du secteur A, protégés par une couverture alluvionnaire portée par le ruisseau du Rioumort. Ces épisodes pédologiques, outre le fait qu'ils justifient pleinement la méthode archéologique utilisée, témoignent d'une activité agricole intensive postérieure à l'époque romaine, qui a laissé des traces jusqu'aux années 1950. Le diagnostic a surtout permis de lever les principales interrogations suscitées par les résultats de la prospection géophysique : le paysage révélé n'est clairement pas celui d'une route bordée de tombeaux, mais dévoile plutôt les vestiges fortement arasés d'un très grand mausolée, d'une emprise au sol de 13 x 11 m, installé au centre d'une grande esplanade d'au moins un hectare, délimitée par un haut mur d'enceinte (fig. 6, n^{os} 6 et 7). Immédiatement à l'est de celui-ci, on trouve une série de petits établissements à vocation agricole et artisanale (secteurs A et G), tournés vers une route ou le ruisseau du Rioumort, bordé de petits bâtiments (fig. 6, n^o 10). De toute évidence, les vestiges découverts renvoient à un aménagement spécifique de la périphérie orientale de la ville romaine, qu'il s'agit de décrire et de tenter d'identifier, malgré le caractère forcément lacunaire de l'information récoltée.

UN MONUMENT ET SON ENCEINTE : LES FAITS ARCHÉOLOGIQUES

L'emprise du monument a été fouillée dans un premier temps sur un peu plus de sa moitié septentrionale – dans le cadre d'un grand secteur ouvert à partir de la tranchée d'évaluation –

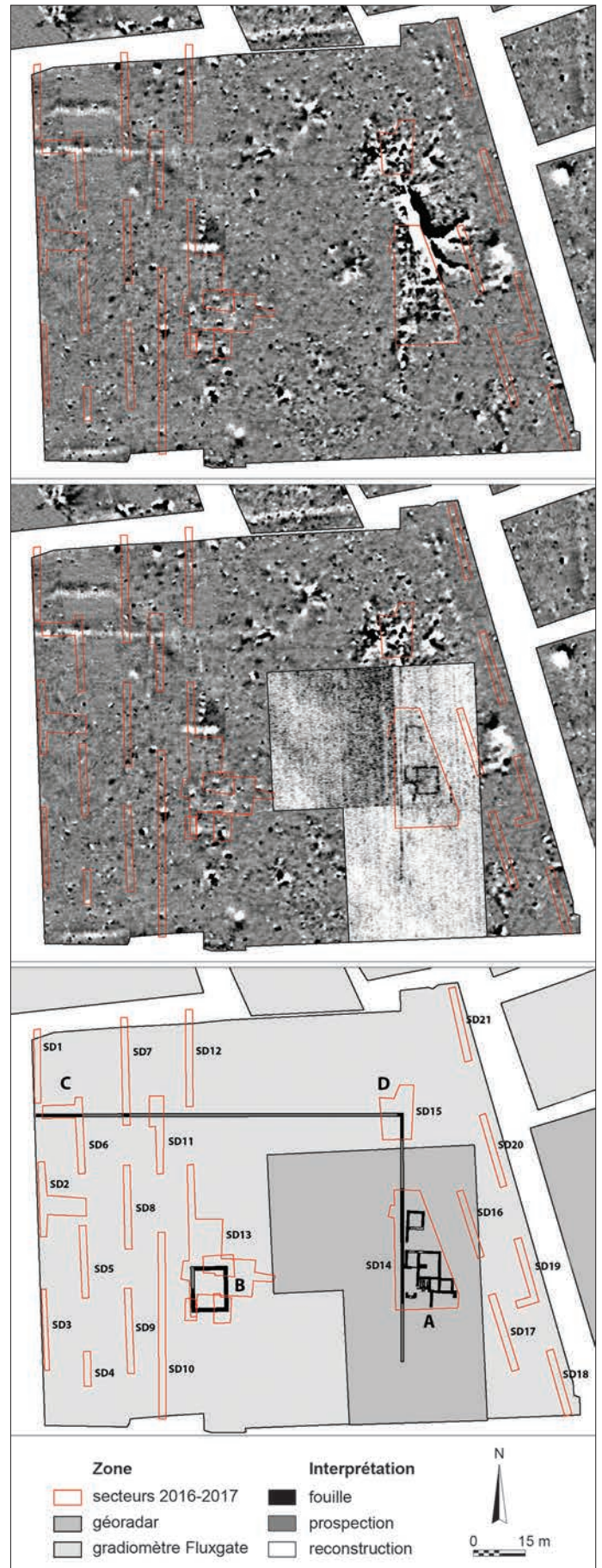


Fig. 7 – Tranchées et sondages implantés sur le mausolée d'Herrane et son enceinte (DAO : ÖAW-ÖAI, dir. S. Groh).



Fig. 8 – Tranchées d'évaluation et sondages de 2016 à l'emplacement du mausolée d'Herrane. En arrière-plan, le village de Saint-Bertrand-de-Comminges. Les structures attribuées au bâtiment résidentiel d'une villa se trouvent sous la route et les habitations modernes sont visibles en face du chantier (cliché : J. Estrade).

et au-delà de manière à caractériser plusieurs structures découvertes au nord, notamment une tranchée est-ouest longeant le bâtiment et s'engageant dans celui-ci (FS 200), une longue saignée nord-sud dégagée sur 13 m (ST 209) ainsi qu'un pierrier de direction est-ouest dégagé sur une longueur de 2 m (FS 204) (fig. 9). Une seconde campagne de sondages a donné un certain nombre d'informations supplémentaires sur l'emprise nord (B1) ainsi que sur les angles sud-ouest (B3) et sud-est (B2) de la fondation (fig. 10). Les données recueillies ont amené à identifier un décaissement effectué dans la terrasse alluviale, dont les limites épousent très précisément l'emprise de la base du monument sur une surface de 13 x 11 m (fig. 11). La profondeur conservée de ce creusement dans le terrain naturel est d'une cinquantaine de centimètres environ par rapport aux niveaux issus des perturbations du XIX^e s., sachant que le niveau d'occupation contemporain de l'édifice a entièrement disparu (fig. 12).

Dans l'emprise du monument ainsi créée, les observations faites sur la bordure orientale (sondages B1 et B2), soit la mieux conservée, montrent qu'une couche de mortier blanc d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, très dure, fut coulée dans le fond du creusement (fig. 13). Dans l'angle nord-est, le mortier conserve les empreintes de galets de la maçonnerie seulement sur la bordure, dans l'alignement justement de deux petits moignons de maçonnerie de la façade orientale épargnée par la destruction, le premier mesurant 2,70 (nord-sud) x 1,30 m (est-ouest), le second 1,50 (nord-sud) x 1,20 m (est-ouest). Cela indique qu'une bordure maçonnée, composée de galets englobés dans du mortier, fut montée en façade du monument à partir de la tranchée de fondation. Dans la partie centrale directement touchée par sa destruction à la dynamite, la présence de

gravats liés à la destruction moderne, posés directement sur le niveau de mortier lissé, ne permet pas de savoir comment était monté l'intérieur de l'édifice. En revanche, les coupes effectuées dans l'axe est-ouest (sondage 1) ont révélé la présence d'un surcreusement dans la partie centrale, dont la fondation était composée d'une couche d'argile pure supportant un niveau de très gros galets qui ont plus ou moins gardé leur position initiale, malgré le souffle causé par l'explosion du monument (fig. 14). Sur la bordure occidentale, le sondage 1 a montré l'absence de couche de mortier. En revanche, de gros galets pris dans une matrice grise très sableuse avec de nombreux autres plus petits et des graviers recouvraient le fond de la tranchée de fondation taillée dans le substrat. La présence de traces de mortier de chaux sur certains de ces éléments indique que la façade occidentale du monument a en fait subi une destruction plus radicale que la façade orientale.

Le reste de l'emprise du monument est occupé par des fosses de pillages situées à l'intérieur et au cœur même de celui-ci (FS 201 et 202) – d'ailleurs signalées par B. Bernard qui l'a fouillé en 1885 – ainsi que par des couches de destruction et de nivellement dont une de gravats, épaisse, résultant du dynamitage (Bernard 1891).

À l'extérieur du monument, la plupart des structures observées sont attribuables à la période moderne, comme les fosses remplies de galets FS 221 et 222 situées à l'angle sud-est de la fondation, ainsi que les amas de galets triés puis abandonnés ST 208 et le drain ST 209. Si l'on excepte ce dernier, aménagé à des fins agricoles, tous ces creusements peuvent être attribués soit aux fouilles de B. Bernard en 1885, soit à la destruction totale du monument quelques années plus tard.



Fig. 9 – Relevé des structures du mausolée effectué en 2016 (DAO : J. Gribaut, université de Lille-3, C. Coupeur, W. Van Andringa, EPHE).

L'un d'eux est toutefois plus ancien : il s'agit de la tranchée FS 200, longue de 7,80 m, d'une largeur variable de 0,80 à 1,40 m et d'une profondeur d'une quarantaine de centimètres, qui longe la façade septentrionale du monument avant de rentrer dans celui-ci (fig. 15). Son comblement, dépourvu de toute inclusion moderne, est composé de galets de taille moyenne (5 à 15 cm), de pierres calcaires, d'éclats de marbre et de fragments de mortier gris. Surtout, le remplissage concentre l'essentiel des fragments architectoniques en marbre découverts. La situation de cette tranchée, dont le comblement est antérieur à des phases de colluvionnement bien caractérisées survenues après la période antique, montre que celle-ci est liée à une phase ancienne de démontage du monument. La chronologie relative permet de l'attribuer à la fin de l'Antiquité ou au Moyen Âge. La position du creusement, extérieur à l'emprise de l'édifice, indique qu'il ne s'agit pas d'une tranchée de spoliation, mais plutôt d'un pierrier destiné sans doute à accueillir les matériaux non retenus lors du démontage, avant la mise en culture des abords de l'édifice.

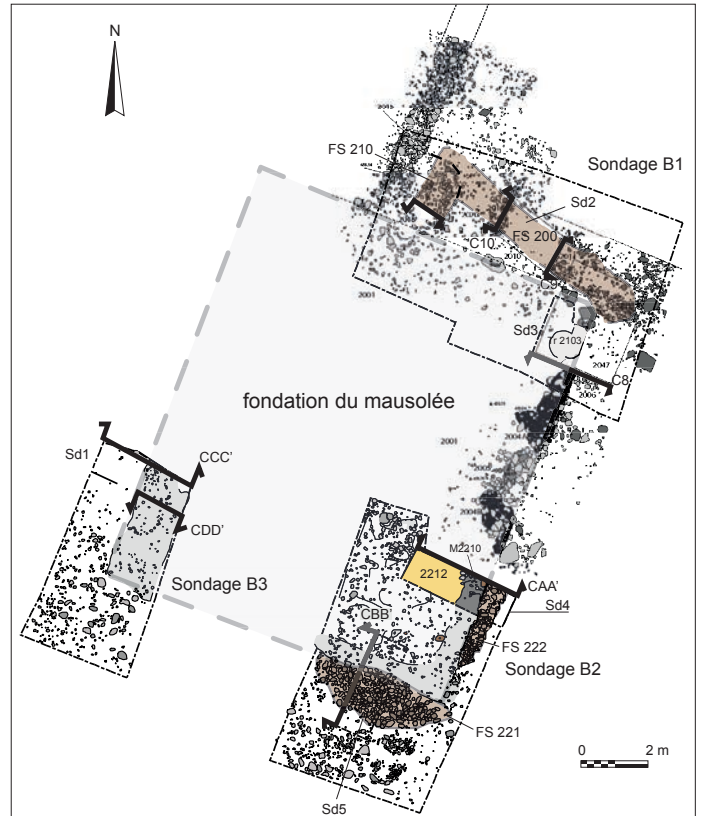


Fig. 10 – Relevé des structures du mausolée effectué en 2017 (DAO : J.-P. Duchemin, université de Lille-3, R. Golosetti, université de la Sorbonne).



Fig. 11 – Angle sud-ouest du mausolée. La limite est celle du décaissement de l'emprise du monument dans le terrain naturel. La couche blanchâtre est celle du nivellement effectué après l'explosion et la récupération des matériaux (cliché : mission archéologique Herrane - MA-HRN).



Fig. 12 – Coupe nord du sondage 1. Les gros galets épousent la fondation du monument et sont recouverts par les gravats de l'explosion. Dans ce secteur, le niveau de mortier a disparu (cliché : MA-HRN).

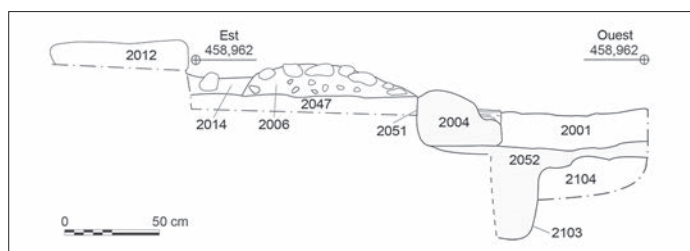


Fig. 13 – Coupe est-ouest du sondage 3. Dans ce secteur, la fondation est marquée par une fosse remplie de mortier (2052). La coupe longe la maçonnerie en place (2004), installée dans un décaissement du terrain naturel (2047). L'amas 2006 constitue un vestige des spoliations. La couche 2001 est composée des gravats de l'explosion (relevé : W. Van Andringa, A. Malignas, Mosaïque Archéologie, R. Golosetti ; DAO : C. Coupeur, R. Golosetti).

Ces différentes observations, si elles confirment un état de destruction totale, permettent néanmoins de restituer une architecture monumentale. Les concepteurs ont, dans un premier temps, fait creuser une fosse de 143 m² dans le substrat, avant de couler une couche de mortier, très chaulée et très compacte, destinée à l'assise du monument. Le surcreusement d'une profondeur de 1 m environ, observé dans la partie centrale sur une longueur est-ouest d'au moins 3 m, malgré les perturbations causées à l'époque moderne, indique que la fondation était plus profonde au cœur du monument, ce qui permet de restituer une superstructure qui en coiffait le podium. Sur le lit de mortier a été édifié le massif de maçonnerie composé de galets de taille moyenne eux-mêmes englobés dans du mortier.

Les fondations témoignent d'un monument imposant qui se dressait au centre d'une esplanade d'au moins un hectare. La surface de celle-ci a été complètement arasée par les travaux agricoles postérieurs, ce que démontrent les lectures stratigraphiques des tranchées nord-sud effectuées sur l'ensemble de la parcelle dans lesquelles aucun niveau de sol n'a pu être mis en évidence. Cette vaste cour était fermée au nord et à l'est par un long et puissant mur d'enceinte qui a pu être recoupé et fouillé grâce à l'ouverture de plusieurs sondages. Le sondage C a révélé le tronçon le mieux conservé, qui montrait encore la première assise d'élévation (MR 300). Le mur est puissamment fondé, sur une profondeur de 0,65 m, par une tranchée

pleine remplie de blocage de maçonnerie, surmontée d'un lit de mortier débordant au sud (intérieur de l'enceinte) à partir duquel fut montée l'élévation, sur une largeur de 68 cm (fig. 16). La construction a été débutée à partir d'un nivellement général du terrain, effectué grâce à un remblai de limon brun foncé. La terre issue du creusement de la tranchée de fondation du mur a alors participé à l'aménagement de la terrasse portant le complexe. Le dénivelé créé avec l'extérieur de l'enceinte a nécessité un coffrage pour monter la fondation du mur sur sa façade nord. La phase de construction a laissé, à l'intérieur, un niveau de chantier constellé de petits éclats de calcaire bleu et de marbre. À l'extérieur, la fosse creusée pour établir la tranchée de fondation a été comblée. De la phase d'occupation du monument, on ne conserve qu'une couche de limon brun épaisse d'une dizaine de centimètres et, contre le mur extérieur, une fosse arasée contenant les restes osseux d'un chien, dispersés par les travaux de récupération (FS 301). Comme pour le mausolée, il a été possible de mettre en évidence deux phases de récupération, l'une ancienne qui a concerné l'élévation du mur et l'autre plus récente qui a intéressé la fondation.

L'ouverture du secteur D a permis d'observer les fondations de l'angle nord-est de l'enceinte, constituées d'un blocage en tranchée pleine de galets et d'éclats de calcaire bleu englobés dans des niveaux réguliers de mortier de chaux (MR 401 et 402, fig. 17). Comme dans le secteur C, la fondation recoupe des remblais qui témoignent d'une première phase de nivellement général préalable à l'installation du mur d'enceinte. À l'extérieur de celui-ci, un creusement de fonction inconnue est venu recouper le remblai de construction ; son remplissage contenait un *foliis* de Constantin (310-320 apr. J.-C.). Il est possible que cette structure soit liée aux premières phases de récupération marquées par des tranchées d'épierrement bien caractérisées (F 403), dont l'antiquité est attestée par le recouvrement des couches de colluvions B et C.

Un troisième sondage, le secteur A, a permis de dégager le tronçon oriental du mur d'enceinte sur une longueur de 32 m ainsi que son rapport avec un ensemble de bâtiments à vocation artisanale et agricole situés immédiatement à l'est. La fondation du mur MR 100 a été étudiée dans le cadre d'une tranchée perpendiculaire d'1,20 m de large et de 10,64 m de long, recoupant les composantes du complexe agricole (fig. 18). Il a été ainsi possible de démontrer qu'un premier ensemble soigneusement bâti, composé des pièces A, B et F disposées de part et d'autre d'une petite cour, fut installé dans un premier temps sur la terrasse alluviale. À l'angle sud-ouest de la pièce B, le prolongement vers l'ouest du mur MR 109, très vite interrompu, invite à identifier un contrefort. Les sols en mortier hydraulique dans la pièce B et ceux puissamment construits en gros blocs dans la pièce A orientent vers une fonction agricole ou artisanale de cet ensemble, du moins dans son dernier état. La construction du grand mur d'enceinte intervient dans une deuxième phase. Celui-ci est appuyé contre le contrefort de la pièce B, suivant la limite d'une parcelle distincte de celle de l'ensemble bâti. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'absence d'équivalence dans les couches observées à l'est et à l'ouest du grand mur (fig. 19). L'autre enseignement de la stratigraphie est la mise en évidence de deux paysages distincts : le premier, situé à l'ouest, dépourvu de couche d'occupation marquée comme de toute trace d'activité, correspondant à l'esplanade du monument, et le second,

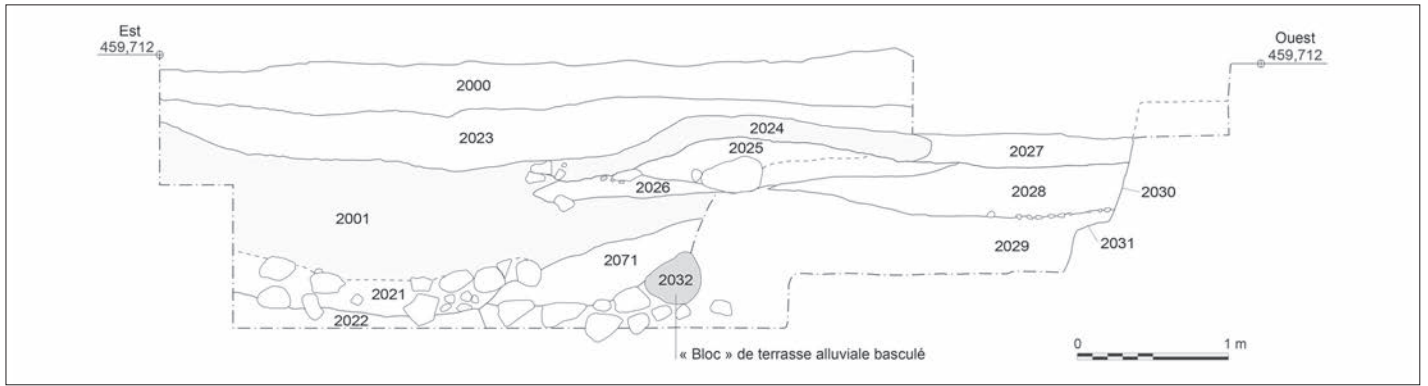


Fig. 14 – Coupe est-ouest du sondage 1, le long de l'axe médian est-ouest du mausolée. L'essentiel des couches représentées provient du terrain remanié avec l'explosion et la récupération des matériaux du monument. La ligne basse de 2028 coïncide avec la fondation du mausolée qui repose sur le terrain naturel 2029. L'infléchissement au milieu du monument correspond à sa fondation centrale, dont le fond est marqué par de gros galets (2021) reposant sur un niveau d'argile (2022) (relevé : W. Van Andringa ; DAO : C. Dutrey, université de Toulouse).



Fig. 15 – La fosse FS 200 vue depuis l'ouest (cliché : MA-HRN).



Fig. 17 – Vue aérienne du secteur D : l'angle nord-est de l'enceinte du mausolée (le nord est à gauche) (cliché : MA-HRN).

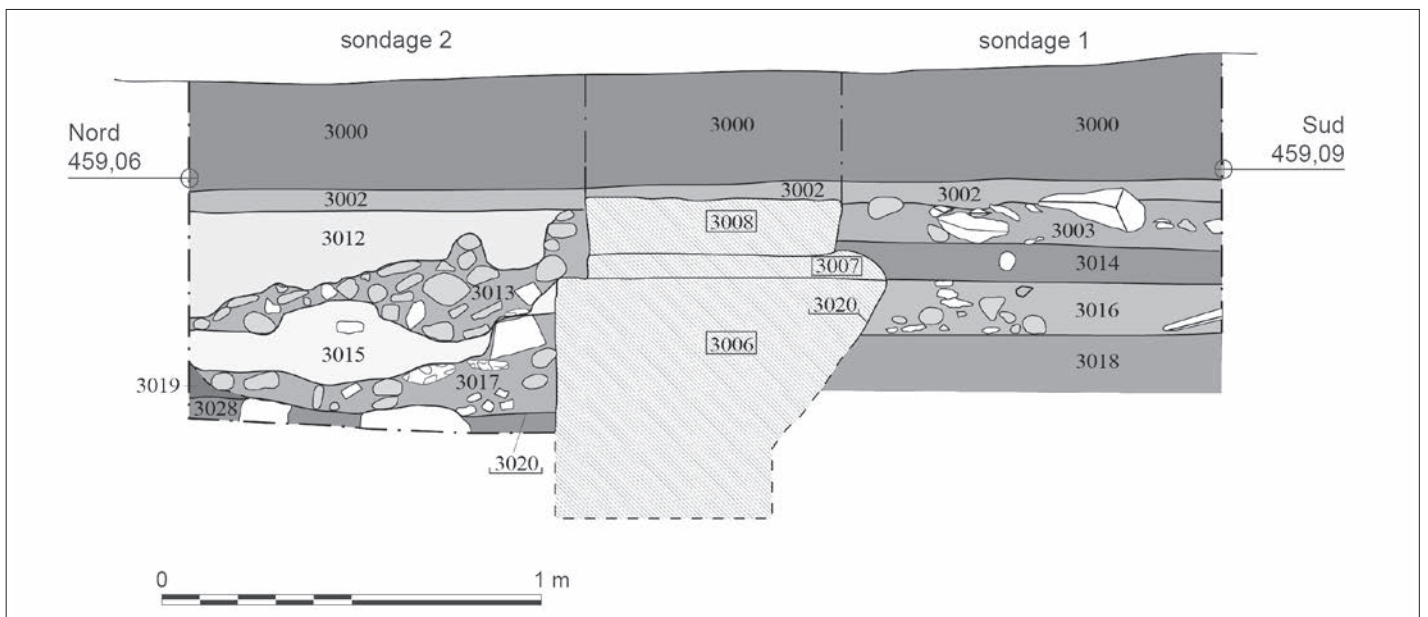


Fig. 16 – Coupe de l'enceinte nord du mausolée (secteur C). Au centre, la maçonnerie de la fondation (3006, 3007) et la première assise du mur (3008). Au sud, à droite, les niveaux de terrassement de l'esplanade du mausolée (3003 à 3016). Au nord, à gauche, les couches de comblement de la fosse d'installation du mur (3013 à 3017) (relevé : S. de Larminat ; DAO : S. de Larminat, J. Gribaut, C. Coupeur).

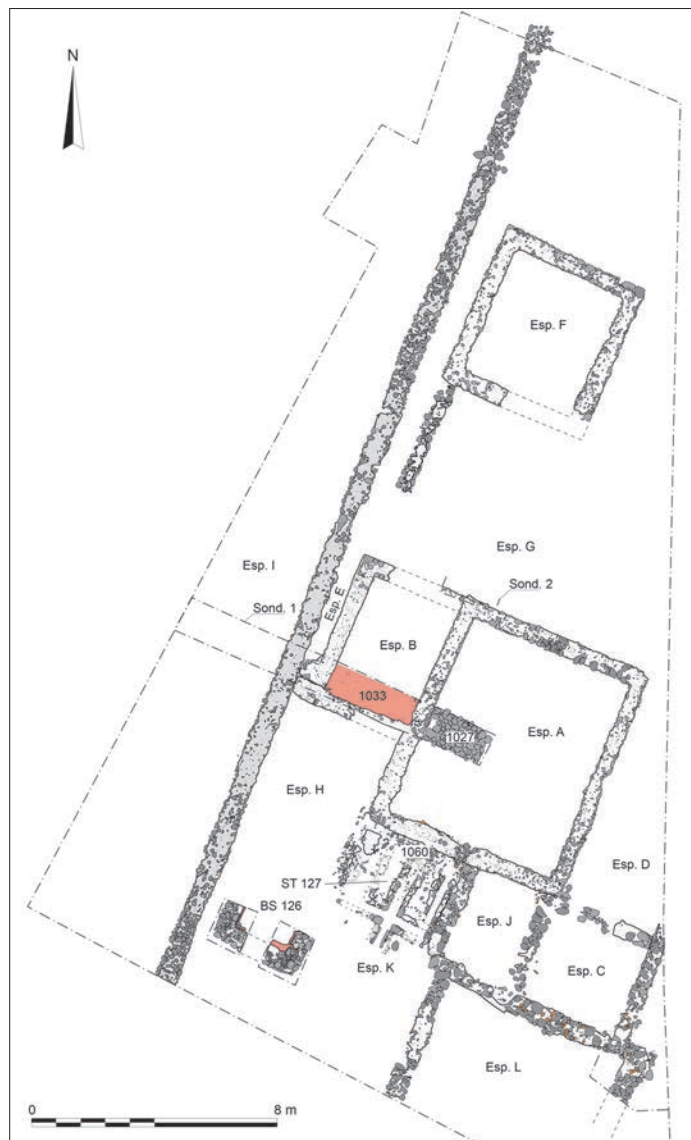


Fig. 18 – Plan des constructions du secteur A. Le long mur de l'enceinte orientale du mausolée sépare l'esplanade, dépourvue de tout élément bâti, de l'établissement agricole et artisanal organisé autour des pièces A, B et F. Un grenier (ST 127) et un bassin (BS 126) ont été identifiés (orthophotographie : R. Lacey, Evéha ; relevé/DAO : R. Golosetti).

situé à l'est, caractérisé en revanche par les stigmates d'une fréquentation continue du I^{er} au IV^e s., lié à des activités agricoles et artisanales. Comme pour les autres tronçons fouillés, le mur d'enceinte fut élevé à partir d'une fondation en maçonnerie construite en tranchée pleine. De l'esplanade du monument, on ne conserve guère qu'un lambeau du remblai de nivellement et l'empreinte (diamètre : 0,90 m) d'un possible chablis (FS 121). Dans une phase postérieure mal circonscrite entre le I^{er} et le IV^e s. apr. J.-C., le complexe agricole fut agrandi par une série d'équipements dans lesquels on reconnaît un grenier à céréales et un bassin. La présence de scories dans les remblais de démolition indique en outre une activité métallurgique.

Les tranchées excavées au sud de la route départementale ont permis de compléter les observations relatives à l'environnement du monument et de son enceinte. Dans le prolongement du petit établissement à vocation agricole et artisanale, à une cinquantaine de mètres vers le sud, une série de trois pièces alignées est-ouest ont pu être identifiées (fig. 20). Le sondage du secteur G

a notamment mis au jour l'extrémité orientale du petit complexe, le reste ayant été restitué grâce à la prospection géophysique. De ce bâtiment ne subsiste, là encore, que la fondation, associée toutefois à des remblais de construction portant un sol daté, au plus tôt, des années 60-150 apr. J.-C. Les niveaux de circulation extérieurs du bâtiment ont été rapprochés de ceux fouillés quelque 120 m plus à l'ouest. À cet endroit, situé dans l'axe sud du monument d'Herrane, la tranchée de diagnostic a permis la découverte, sous 1,30 à 1,60 m de colluvions, de remblais installés en bas de la pente du mont Arès (secteur F, fig. 21). De cette accumulation sédimentaire, on retient notamment la présence d'un épais remblai de nivellement comprenant d'abondants rejets domestiques (Us 6003). La proposition de datation de cet ensemble, composé de 578 fragments de céramique – correspondant à au moins 78 individus – s'appuie principalement sur la sigillée sud-gauloise. Le *terminus post quem* peut être placé vers 90 apr. J.-C., date à laquelle commence à être diffusée la coupelle Drag 46/Curle 23. La diffusion des sigillées de Montans ne semble pas permettre une datation trop basse dans le courant du I^{er} s. apr. J.-C. Concernant les parois fines, certaines productions attribuables à l'atelier de Galane sont attestées jusqu'au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Ces arguments permettent de dater le contexte en question entre les années 90 et 150-180 apr. J.-C.⁵ Le très léger pendage du remblai – du nord vers le sud – et surtout son épaisseur croissante vers le nord suggèrent que la couche venait buter contre une maçonnerie, possiblement le mur méridional de l'enceinte du mausolée que l'on restitue à environ 5 m plus au nord. En effet, un report par symétrie de la distance entre le monument et le mur d'enclos nord permet de faire passer le mur d'enceinte méridional sous la route départementale, à quelques mètres au nord du sondage F (voir fig. 6). Il est probable que cette couche 6003, riche en matériel, ait servi de préparation à l'Us 6006 immédiatement postérieure et identifiée comme un niveau de circulation aménagé avec des galets. L'Us 6002, qui vient reposer sur les couches précédentes, a pu également constituer un niveau de circulation. L'horizontalité de cette Us et les similitudes qu'elle présente – dans sa texture, sa couleur et son mobilier – avec l'Us 7006 du sondage G amènent en outre à suggérer sa contemporanéité avec les bâtiments découverts plus à l'est. L'interprétation retenue est par conséquent celle d'un aménagement lié à l'installation de la terrasse portant le monument et plus spécifiquement à l'installation du mur d'enceinte méridional, lequel serait bordé d'un niveau de circulation.

Les différentes constructions mises au jour permettent finalement d'identifier un édifice monumental, dont la nature funéraire ne fait quasiment aucun doute, intégré au sein d'une vaste esplanade d'au moins un hectare de superficie. Celle-ci a été installée au pied du mont Arès, au prix d'importants travaux de nivellement dont la topographie actuelle garde encore la trace, et circonscrite par un mur d'enceinte dont l'épaisseur témoigne d'une certaine hauteur. Ces éléments d'information ajoutés aux données fournies par les prospections géophysiques indiquent que le monument d'Herrane, visible dans le paysage jusqu'à la fin du XIX^e s., ne peut qu'être difficilement associé à une nécropole développée le long d'une route sortant de la ville.

5. Adrien Malignas, dans Van Andringa dir. 2017, p. 52-58. Cet ensemble devrait être prochainement publié dans les Actes de la Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

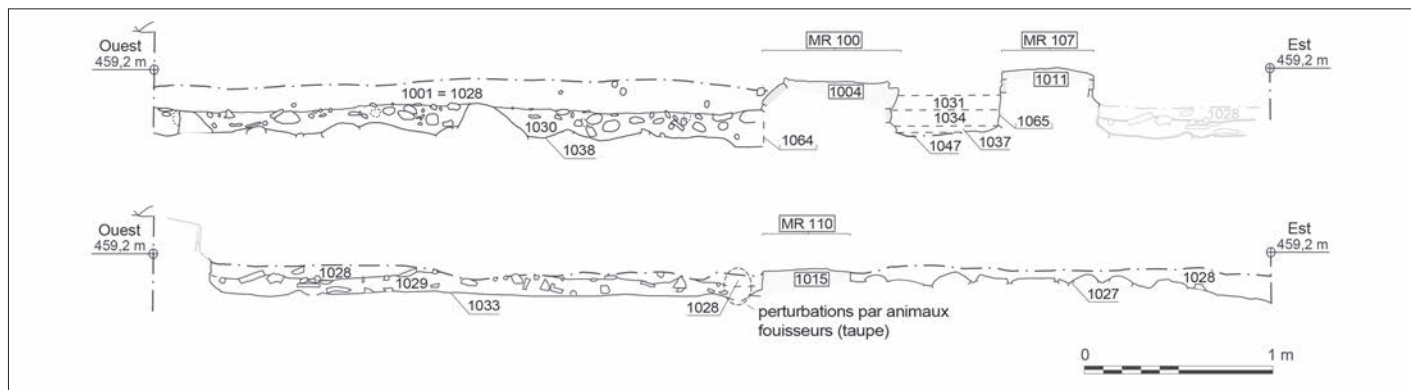


Fig. 19 – Coupe est-ouest du secteur A. Celle-ci enregistre deux niveaux distincts. À l'ouest du mur d'enceinte du mausolée (MR 100), une couche de colluvions recouvre le remblai d'installation de l'esplanade (1030). À l'est, le remblai 1034 semble avoir été coupé par la fondation du mur MR 100, témoignant de deux phases pour l'établissement agricole (relevé : R. Choron, université de Lille-3, R. Golosetti ; DAO : R. Golosetti).

UN MAUSOLÉE DU II^e S. INTÉGRÉ DANS UNE GRANDE VILLA SUBURBAINE ?

Les sondages ont confirmé l'état de dégradation extrême du bâtiment qui ne conserve finalement que la semelle de mortier coulée dans la fosse de fondation ainsi que deux chicots de maçonnerie en bordure de la façade orientale. La spoliation a dû débuter dans l'Antiquité tardive avec le prélèvement des placages de marbre. Quelques fragments erratiques de cette décoration ont ensuite été déplacés au gré des travaux de récupération pour finir dans les tranchées d'enfouissement ou d'exploration anciennes – les fosses FS 200 et FS 210 sont recouvertes par des colluvionnements postérieurs à l'Antiquité – et surtout plus récentes (FS 221 et FS 222), dans la période qui a précédé le dynamitage du monument à la fin du XIX^e s. Les fragments de marbre récupérés, notamment des motifs en forme de S, présentent des traces d'usure marquée qui prouvent que le placage est resté à l'air libre, autrement dit en place, durant un temps assez long avant la spoliation. Si la construction du monument date sans conteste du II^e s., l'époque assignée aux premières phases de récupération – l'Antiquité tardive – indiquerait en effet que la décoration a pu rester sur son support deux siècles durant, voire un peu plus.

L'observation préliminaire des quelques fragments récupérés dans le comblement des fosses permet de restituer certains éléments de l'élévation d'un mausolée exceptionnel par ses dimensions⁶. Le podium, orienté vers l'ouest, avait une emprise au sol de 11 x 13 m. Sa hauteur est connue grâce aux descriptions du massif en place effectuées par B. Bernard en 1885 : « l'établissement du premier étage est indiqué par le retrait

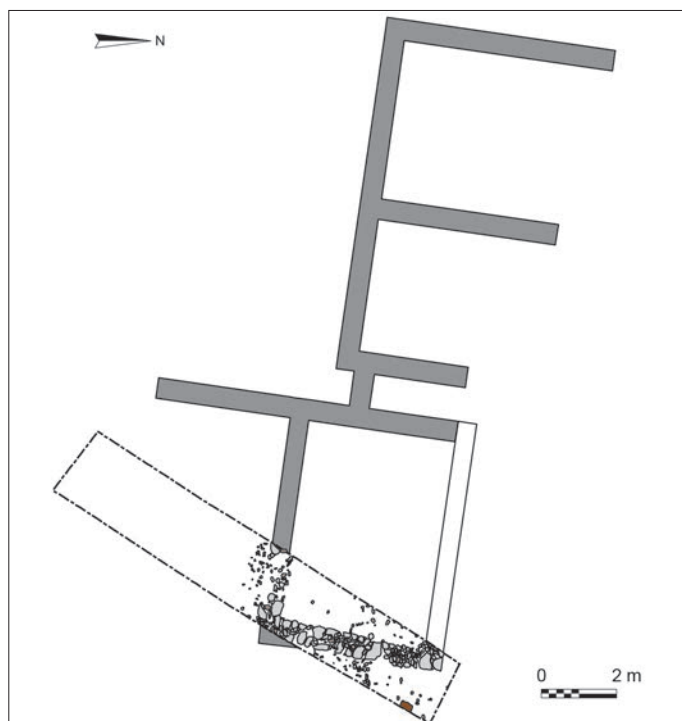


Fig. 20 – Bâtiment G. Emplacement du sondage et des structures restituées par la prospection géophysique (DAO : K. Freitag, I. Repetto, ÖAI).

parementé que nous avons découvert à l'angle nord-ouest, à une hauteur de 3,80 m au-dessus du niveau de l'empâtement des fondations, et en retrait de 2,40 m à compter de l'aplomb extérieur de ces mêmes fondations » (Bernard 1891, fig. 2 et 3). Or la distance du retrait indiquée par B. Bernard correspond à celle relevée entre le bord de la fondation et le bord du surcreusement central observé en 2016 qui avait été rattaché à la fondation profonde de la superstructure du monument (Van Andringa 2016, p. 114 et 186). Celui-ci se présentait par conséquent sous la forme d'un podium surmonté d'une élévation centrale tournée vers la ville (fig. 4, nos 6 et 7). Les éléments de marbre retrouvés permettent de replacer dans celle-ci une base de pilastre, la partie supérieure d'un fût, un élément probable de chapiteau⁷.

6. Les dimensions du monument d'Herrane sont comparables aux grands mausolées de la *via Flaminia* à Rome (Rossi 2012). En Gaule, on peut rapprocher le monument d'Herrane des plus grands mausolées connus (voir Landes *et al.* 2002, p. 31-102) : par exemple à Autun : le monument circulaire de la Gironette mesure 27,40 m de diamètre, la pyramide de Couhard est construite sur une base de 22,65 m de côté ; le mausolée de La Tour possède un diamètre de 28,60 m. À Fréjus, celui du quartier Saint-Lambert fait 9 m de côté ; à Lyon, on peut évoquer la nécropole monumentale de Trion, avec le mausolée dit des *Salonii* dont l'emprise au sol est de 6,14 x 6,17 m ; celui dit de *Satrius* mesure 6,10 x 6,20 m et à Vaise, le socle de celui de la rue du Chapeau-Rouge fait 7,60 m de côté. À Orange, sur le site de Fourches-Vieilles, le massif du mausolée C mesure 5,90 m de côté. Le grand édifice circulaire mitoyen a, lui, une base circulaire de 17,50 m. Ces quelques exemples suffisent à attribuer le monument d'Herrane à un grand personnage de *Lugdunum* des Convènes.

7. Nous remercions Yvan Maligorne pour les observations préliminaires effectuées à partir des photographies des fragments, en attendant bien entendu leur étude approfondie.

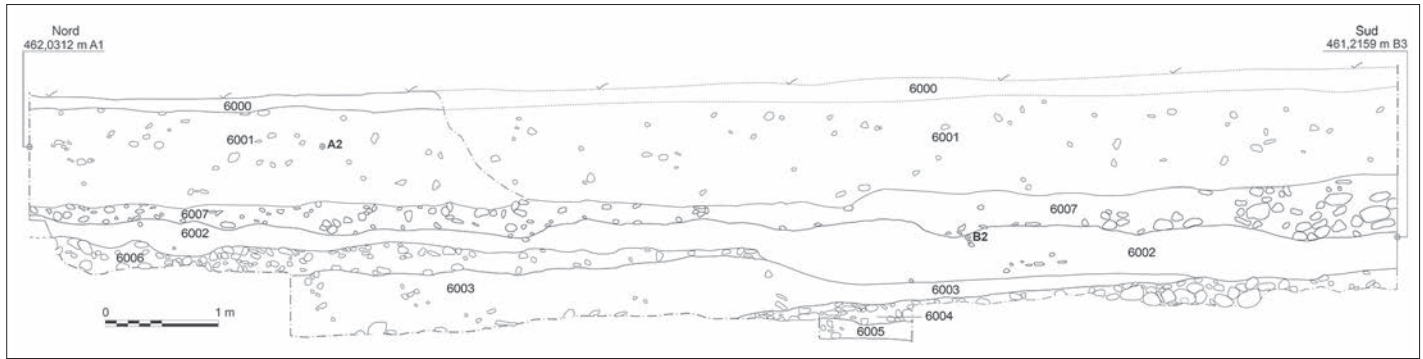


Fig. 21 – Grande coupe nord-sud du secteur F. On remarque le remblai 6003 utilisé pour niveler le bas de pente et le niveau de circulation 6006. L'ensemble de l'occupation est recouvert par un épais colluvionnement (6001) (relevé : H. Gandin, université de Toulouse, A. Durand, université de Lille-3 ; DAO : R. Golosetti).

Les fragments de plaque avec motifs en forme de S semblent, eux, renvoyer à la décoration faîtière d'un fronton qui devait surmonter l'ensemble. Malgré l'état de destruction du monument et les nombreuses interrogations concernant le détail de son élévation, il est possible de restituer un podium recouvrant une surface de 143 m², surmonté d'une superstructure coiffée d'un fronton qui devait culminer à une dizaine de mètres de hauteur. L'identification d'un tel édifice, inscrit au sein d'une vaste esplanade délimitée par un mur d'enceinte, ne fait ainsi aucun doute : il ne peut s'agir que d'un vaste mausolée, érigé forcément par un très grand personnage de la cité. Aucun élément appartenant à une sépulture n'ayant été mis en évidence, on peut retenir deux cas de figure : soit la sépulture, sous la forme d'une urne par exemple, était aménagée dans la partie haute disparue, soit le monument a été conçu dans le sens unique d'un *monumentum* destiné à mettre en exergue la mémoire sociale du défunt, le personnage ayant pu alors se faire enterrer dans l'ensemble funéraire familial, près du chef-lieu ou à la campagne. Quoiqu'il en soit, et malgré l'érosion totale des niveaux de sol, l'absence de tombes creusées à proximité du monument indique que celui-ci n'a pas servi d'ancrage à un ensemble funéraire plus vaste. Le mausolée a bien été conçu comme un mémorial unique, autrement dit dans le contexte historique spécifique de l'affirmation d'une mémoire gentilice. Son intégration dans une grande enceinte délimitant une vaste esplanade de plus d'un hectare renforce l'idée de la mise en scène programmée d'un monument exceptionnel, destiné à être bien visible, autant de la ville que de son promontoire.

L'absence d'axe viaire à proximité du monument ainsi que son orientation – tourné vers l'espace urbain – posent évidemment la question fondamentale de son contexte d'établissement (fig. 6). Les tranchées exploratoires nord-sud conduites sur 150 à 200 m (avec l'interruption de la route départementale) n'ont permis ni de recouper une route, ni de localiser des vestiges d'ensembles funéraires aussi fugaces soient-ils. En revanche, elles ont confirmé l'existence de travaux de nivellement datés du I^{er} s. apr. J.-C., immédiatement au sud du complexe constitué par le mausolée et son enceinte, ainsi que la présence d'un bâtiment (secteur G), sensiblement de la même époque, à l'extérieur de l'angle sud-est du mur de péribole. Le fossé, recoupé en partie haute de la tranchée Tr1, en contrebas d'un haut talus, appartient à une autre occupation, vraisemblablement antérieure à l'époque romaine. Le sondage F a révélé un épais remblai de nivellement (Us 6003), prélevé sur une zone d'habitat et

rapporté en bas de pente dans le cadre de l'aménagement d'un probable niveau de circulation constitué d'un épandage de galets. L'ampleur de cet apport indique d'imposants travaux dont la datation est donnée par le matériel céramique : le I^{er} s. apr. J.-C. Doit-on alors les mettre en relation avec l'installation d'une voie restituée sous la route départementale actuelle par les études antérieures ? Sans parler de la date tardive du remblai – le I^{er} s. –, il y a plusieurs objections à une telle hypothèse. La première est donnée par la présence, à 200 m environ à l'ouest, d'un grand bâtiment présentant une façade de plus de 60 m (fig. 5, n^{os} 3 et 4). Si route il y avait, celle-ci ne pouvait pas être située à l'emplacement de la route actuelle ; elle passerait donc dans le prolongement d'une trace linéaire reconnue par la prospection géophysique, au nord de ce grand bâtiment pour le contourner, bifurquant ensuite pour éviter et longer l'enceinte méridionale du mausolée (fig. 6, n^o 2). Une autre objection est donnée par la restitution par symétrie du grand mur de l'enceinte méridionale qui passerait ainsi à 5 m environ au nord du sondage F ; les tranchées nord-sud implantées dans la parcelle 571, à l'emplacement de l'esplanade, n'ont en effet pas révélé le mur d'enceinte méridional qui passe donc vraisemblablement sous la route. Il faudrait alors imaginer que la route romaine puisse s'intercaler entre les remblais de nivellement et le mur d'enceinte, puis, plus loin à l'est, entre ce dernier et le bâtiment G, autrement dit, sur une largeur égale ou inférieure à 5 m.

Ces différentes observations invitent à privilégier une autre hypothèse qui serait l'intégration du mausolée dans un vaste complexe de 300 x 120 m environ, s'apparentant à une grande *villa* suburbaine. Certes, le bâtiment de façade (n^{os} 3 et 4), présent à l'ouest sur les parcelles 943 et 1127, respecte une orientation différente de celle du mausolée, mais ce décalage peut facilement s'expliquer par la topographie, notamment la présence, à l'emplacement du monument, d'un talus marqué au pied du mont Arès dont les concepteurs ont dû tenir compte pour l'aménagement de l'esplanade. Cette remarque imposerait bien entendu de reconnaître les structures présentes dans l'intervalle, entre le grand bâtiment et l'enceinte du mausolée, mais la zone en question, occupée en partie par des habitations, n'est pour l'instant pas accessible à des investigations archéologiques.

En l'absence de toute trace de nécropole dans la périphérie d'Herrane, l'intégration d'un mausolée dans une grande *villa* suburbaine n'est pas un fait surprenant et trouve des éléments de comparaison. Chez les Helvètes, à Avenches/*Aventicum*, les mausolées d'En Chaplix sont associés à un complexe dominé

par la villa de Russalet, localisée à la périphérie nord de la ville et attribuée avec de bons arguments à la grande famille des *Camilli* qui contrôlait d'ailleurs tout ce secteur de la périphérie d'*Aventicum* (fig. 22). La proximité de la villa avec l'espace urbain s'explique par le rôle majeur joué par la famille dans la fondation de la ville et son histoire au 1^{er} s. apr. J.-C. (Flutsch, Hauser 2012). Cette recherche d'une proximité avec le centre urbain est aussi pleinement illustrée par le mausolée des *Iulii* de *Glanum* qui, à une époque déterminante de l'histoire locale – les années 30 av. J.-C. –, fut construit à l'entrée de la ville marquée par un arc honorifique. Alors que la cité venait d'obtenir le droit latin, les trois descendants d'une lignée prestigieuse légitiment le pouvoir ancestral de leur famille en construisant un monument funéraire, destiné à honorer le père et le grand-père qui s'étaient illustrés dans les guerres romaines (Rolland 1969 ; Gros 1986 ; Delestre *et al.* 2015). Il s'agissait pour les *Iulii* de *Glanum* d'établir un *monumentum* dans le sens premier retenu par les textes juridiques : *monumentum est, quod memoriae servandae gratia existat*, soit « un monument est quelque chose qui existe pour préserver la mémoire » (*Digeste*, XI, 7, 2, 6). C'est également le sens donné par le *Digeste*, XI, 7, 42 : « un monument est quelque chose de montré et de transmis à la postérité pour la mémoire » (voir également Servius, *Commentaire sur l'Énéide de Virgile*, III, 22) (Van Andringa 2018). Dans le cas du mausolée d'Herrane, le sens mémoriel du monument était renforcé par son implantation au sein d'une vaste esplanade transformée en parc (*hortus*), mais surtout par l'inscription probable de l'édifice dans la villa suburbaine familiale. La proximité de celle-ci avec l'espace urbain – une centaine de mètres à peine – indique qu'elle constituait le domicile principal d'un personnage important qui pouvait à ce titre exercer une charge politique dans sa cité. Rappelons justement que l'article 91 du règlement d'Urso en Espagne impose au décurion ou au magistrat une résidence urbaine, qui peut être la *domus* installée dans la ville autant que, dans un rayon d'un mille autour de celle-ci, autrement dit dans les *continentia*, la périphérie proche (*Roman Statutes* 25, art. 91). L'implantation de la demeure familiale en lisière d'agglomération avait un avantage rappelé par Columelle : « un domaine suburbain (*suburbanum praedium*) constitue une solution des plus commodes ; même pour une personne occupée, il est possible de s'y échapper facilement tous les jours après s'être acquitté de ses tâches politiques » (Columelle, *De l'agriculture*, I, 1). On peut donc rajouter un autre avantage : celui de pouvoir célébrer la mémoire gentilice par l'établissement d'un monument funéraire au sein même de la demeure, ce qui était évidemment impossible à l'intérieur de la ville. Ce type de dispositif rappelle l'installation dans la campagne, à proximité de Rome, de grandes villae aristocratiques dites justement suburbaines, qui ont intégré le mausolée familial (Griesbach 2007 ; Verzàr-Bass 1998). Sur la *via Tiberina*, la villa du *Cimitero Flaminio* intègre ainsi un vaste mausolée à la partie habitative (fig. 23), comme la villa *di via Togliatti*, entre la *via Latina* et la *via Labicana*. Dans la villa *di Centocelle* « *ad duas lauros* » (fig. 24), l'ensemble funéraire monumental est également associé au corps résidentiel. Dans la villa *di Tor Carbone*, le complexe funéraire est installé sur une terrasse prolongeant le grand portique résidentiel ; dans celle de *via Marco Simone*, il est disposé dans une enceinte qui ne respecte pas l'orientation du complexe résidentiel (fig. 25).

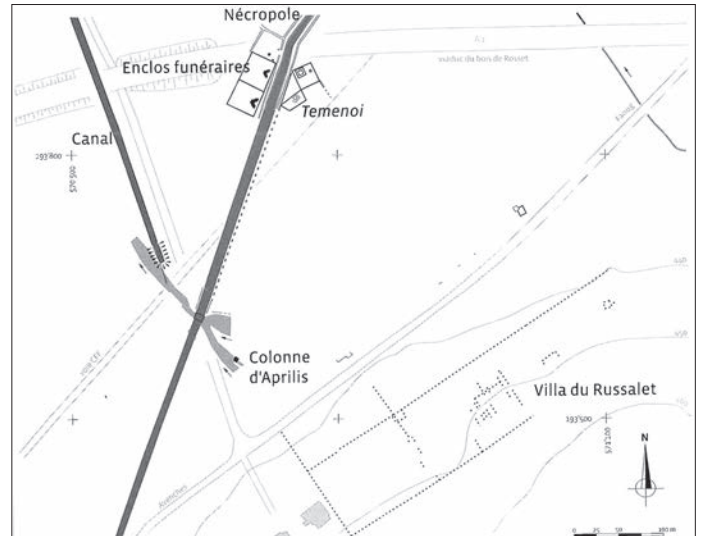


Fig. 22 – Plan de la nécropole familiale d'En Chaplix et des vestiges de la villa attribuée aux Camilli (Avenches, Suisse) (Flutsch, Hauser 2012).

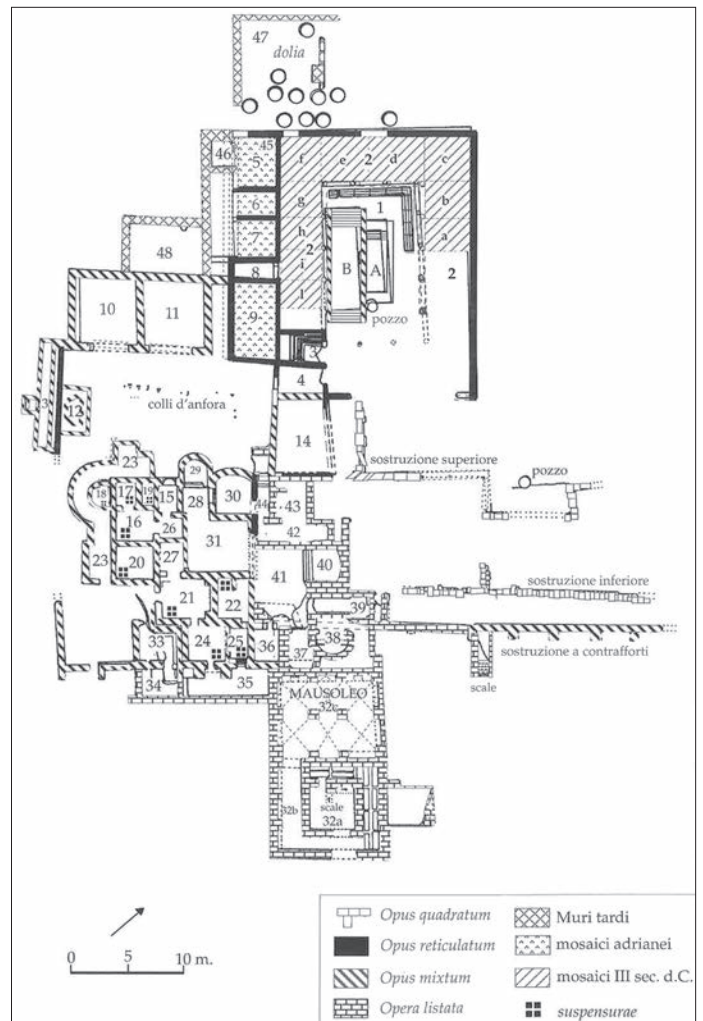


Fig. 23 – Plan de la villa et du mausolée du Cimitero Flaminio (Rome, Italie) (De Franceschini 2005).

La même proximité est établie pour la villa *di Cinquina* sur la *via Salaria* ou celle du *Casal Bruciato*, sans oublier le cas particulier de la villa de Maxence sur la *via Appia*, tout près de Rome, qui associe un corps de villa plus ancien au mausolée

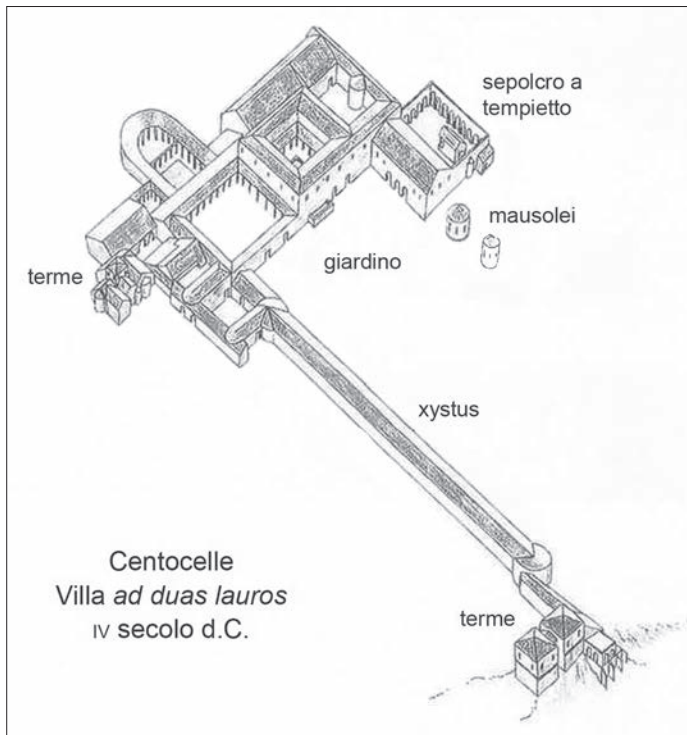


Fig. 24 – Restitution de la villa « ad duas lauros » au IV^e s., près de Rome (dessin : A. Camilli).

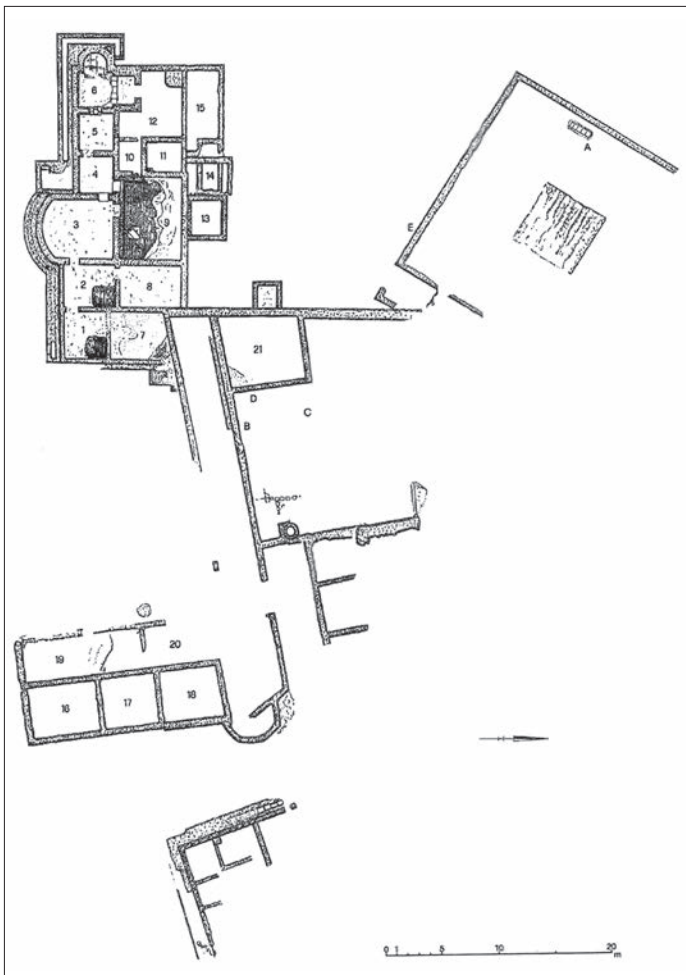


Fig. 25 – Plan de la villa de Tenuta Marco Simone, via Palombarese (Rome) (Griesbach 2007).

impérial et à un cirque. Dans la villa de *Sette Bassi* (fig. 26) ou celle de *Casale Ghella*, à *Mola di Monte Gelato* ou à *Tenuta Lugari*, sur la *via Appia*, le monument funéraire est situé à proximité immédiate. Ces exemples montrent que le titulaire du monument d'Herrane à Saint-Bertrand-de-Comminges s'est inscrit dans la posture attendue d'un grand notable romain, soucieux d'affirmer la légitimité de son pouvoir local dans la construction d'un grand mausolée, intégré vraisemblablement à un vaste espace que l'on peut identifier à un parc ou à un *hortus*, cela au sein de son domaine suburbain. Un tel cas de figure ne manque pas de rappeler le projet de Cicéron qui, à la mort de sa fille Tullia, choisit de rechercher un lieu pour son tombeau *in villa* ou *in horto*. Il cherche alors à acquérir une propriété avec parc (un *hortus*) dans le Trastevere (Cicéron, *Correspondance*, VIII, p. 275-299), dans un lieu en vue, à proximité immédiate de Rome.

La mémoire d'une famille illustre pouvait également se matérialiser dans une villa rurale comme le montrent de nombreux exemples romains et surtout gaulois. Chez les Helvètes, à Biberist (canton de Soleure, Suisse), un enclos funéraire familial abritant une tombe-bûcher est implanté au milieu du II^e s. dans la cour de la villa, dans l'axe de la résidence (Schucany 2006, fig. 27). À Dietikon (Suisse), on trouve un mausolée dans la cour également (Ebnöther 1995). Un autre exemple remarquable est celui du mausolée de Bertrange (Luxembourg), chez les Trévires, daté de l'époque tibérienne et construit dans l'emprise d'une grande villa rurale (Kremer 2009). Le sens mémoriel fort de tels aménagements est donné par une dédicace des Gabales (*CIL XIII, 1571*) qui mentionne la fondation (*instituerunt pro salute sua et suorum*) d'un hérôon, autrement dit un mausolée sans sépulture, et d'une villa (*villam [...] et [...] heroum*). Le terme latin de *heroum* montre ici clairement que le propriétaire de la villa n'a pas seulement établi un tombeau dans son domaine, mais qu'il a cherché à transmettre un lieu de mémoire familial en fondant un mausolée dans l'emprise de sa villa. À proximité d'un espace urbain, le mausolée d'Herrane ou ceux d'En Chaplix peuvent donc être considérés comme des marqueurs de l'appropriation d'un espace stratégique parce que proches de la ville, centre des pouvoirs et de la vie civique. Dans le domaine rural, on peut retenir la même symbolique d'appropriation d'un espace qui est celui de l'ancrage rural d'une famille patricienne.

*
* *

En l'état actuel, la lecture de la périphérie urbaine d'Herrane est par conséquent la suivante : le fossé associé à un talus (?), recoupé par le sondage H, serait le témoignage d'une occupation du mont Arès antérieure à l'époque romaine. Dès le I^{er} s. apr. J.-C., une implantation rurale et artisanale est attestée dans la plaine, près du ruisseau du Rioumort, à l'emplacement du sondage A ; celle-ci perdure jusqu'au IV^e s. Au II^e s., des travaux de nivellement concernent le bas de la pente du mont Arès (sondages F et G) : un épais remblai est apporté, un niveau de circulation est mis en place. À ce stade de l'enquête, l'hypothèse la plus probable est que ces travaux soient liés à l'aménagement de l'esplanade et du mausolée. Le terrassement composé des Us 6003 et 6006 résulterait par conséquent de la construction du

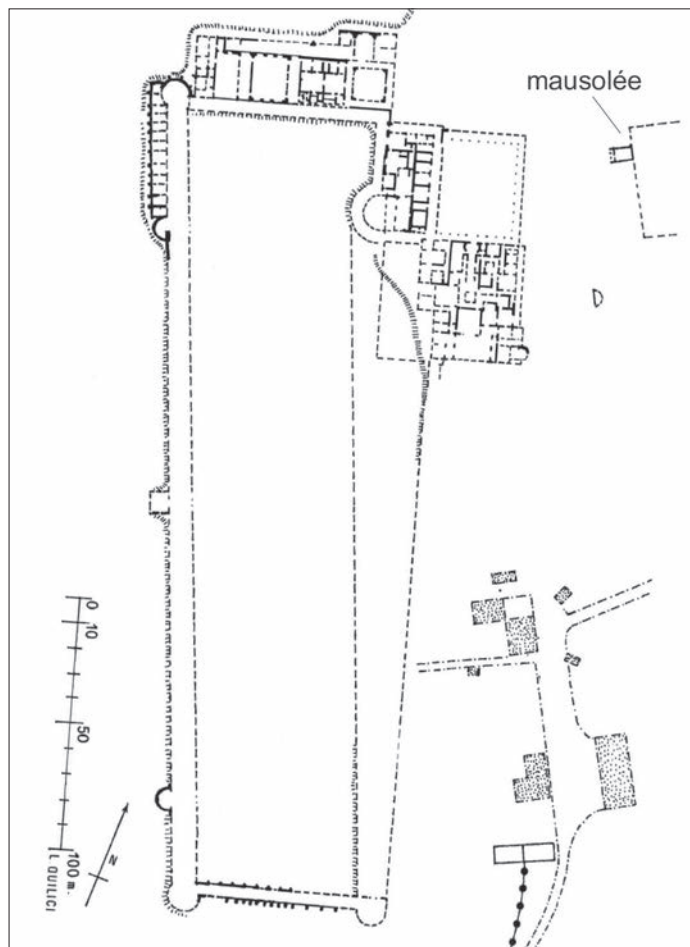


Fig. 26 – Plan de la villa de Sette Bassi (Rome) (Griesbach 2007).

mur méridional de l'enceinte. Le matériel céramique découvert dans ces Us permet de dater l'aménagement du II^e s. apr. J.-C., date conforme à la chronologie relative observée dans le secteur A où le mur d'enceinte oriental vient recouper le premier état de l'établissement agricole et artisanal à une date postérieure à 50 apr. J.-C. Elle peut aussi être confirmée par le faciès numismatique qui témoigne d'une occupation de l'esplanade au II^e s. (Duchemin 2017). À cette époque, les habitats (bâtiments A et G) sont relégués à l'est de l'enceinte du mausolée. Les couches de colluvions étant postérieures à l'Antiquité et venant recouvrir la fosse d'enfouissement FS 200, il est tentant d'attribuer à l'Antiquité tardive les premières opérations de spoliation du mausolée d'Herrane, qui ont concerné initialement les placages de marbre. En effet, la maçonnerie du monument demeurera en place jusqu'à la fin du XIX^e s., date de son dynamitage et de sa destruction quasi totale.

Les premiers résultats de cette opération, qui associe des fouilles à la prospection géophysique, montrent que les territoires périurbains d'une ville romaine, loin d'être organisés selon un schéma stéréotypé, sont au contraire soumis à de multiples contraintes et enjeux manifestés à des périodes différentes de l'histoire qui devaient forcément tenir compte de la place accordée aux morts, mais pas seulement. Comme l'espace urbain, la périphérie est un domaine de représentation essentiel, non seulement de la mémoire sociale des individus par l'alignement des monuments funéraires le long des routes d'accès à la ville, mais également de la représentation du pouvoir des

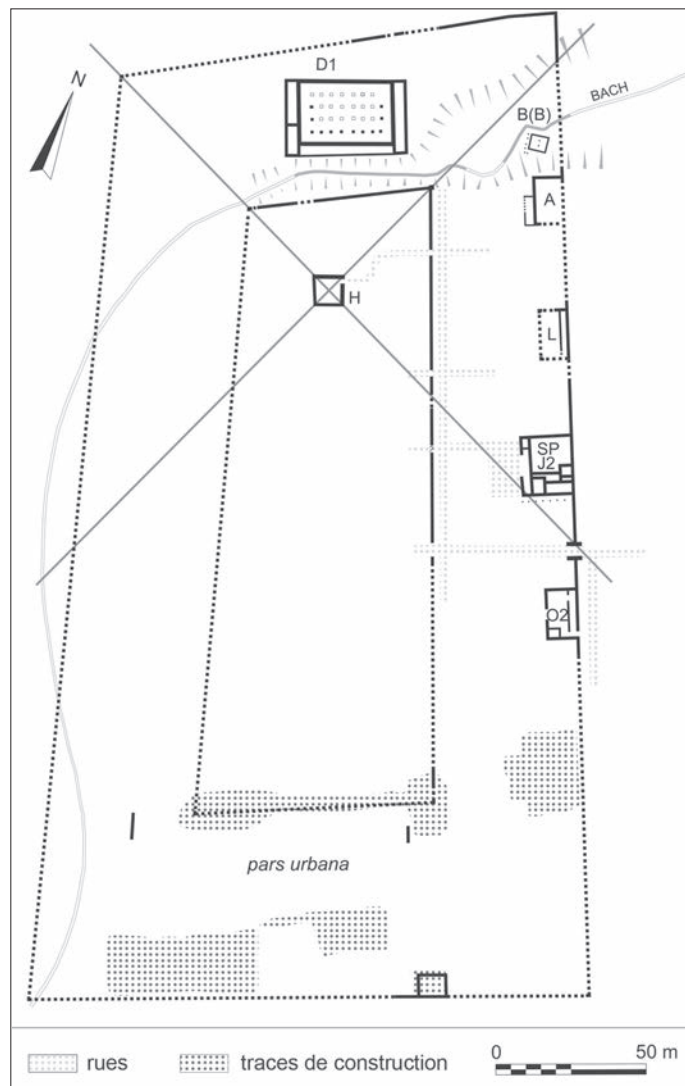


Fig. 27 – Plan de la villa (D1) et de l'enclos funéraire (H) de Biberist (Suisse) (Schucany dir. 2006).

grandes familles qui s'exprimait dans une dialectique établie entre le centre et les résidences suburbaines, sans oublier, à *Lugdunum*, le camp militaire qui a généré ses propres infrastructures et sans aucun doute ses propres domaines funéraires. C'est cette dynamique particulièrement fertile et finalement indissociable de l'étude même du phénomène urbain que nous proposons de restituer dans les années à venir⁸.

8. Cet article, rédigé à partir des rapports d'opérations déposés en 2016 et 2017 (Van Andringa 2016 ; dir. 2017), est le fruit du travail collectif d'une équipe trop nombreuse pour apparaître dans la liste normative des auteurs : Hugues Bonnefon (Sciences Po, Paris), Rémy Choron (université de Lille-3), Sylvain Colin (Éveha), Camille Coupeur (université de Bordeaux), Arnaud Coutelas (ArkeMine), Thomas Creissen (Éveha, université de Tours), Alice Dananai (université de Lille-3), Franck Decanter (Inrap), Hatem Djerbi (Éveha), Jean-Patrick Duchemin (université de Lille-3), Aude Durand (université de Lille-3), Clément Dutrey (université de Toulouse Jean-Jaurès), Klaus Freitag (Institut archéologique de Vienne), Hugo Gandin (université de Toulouse Jean-Jaurès), Raphaël Golosetti (université de Paris-4), Jérémy Gribaut (université de Lille-3), Elisabetta Interdonato (université de Lille-3), Solenn de Larminat (université d'Aix-Marseille, Centre Camille-Jullian), Adrien Malignas (université de Poitiers), Ivan Repetto (Institut archéologique de Vienne), Audrey Roger (université de Toulouse Jean-Jaurès), Clément Venco (université de Toulouse Jean-Jaurès).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ANCIENNES

- Cicéron** : *Correspondance*, VIII, éd. et trad. J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- Columelle** : *De l'agriculture*, I, trad. M. Louis du Bois, Paris, C.-L.-F. Panckoucke (coll. Bibliothèque latine française, seconde série), 1844.
- Digeste** : *The Digest of Justinian*, éd. et trad. T. Mommsen, P. Krueger, english translation A. Watson, Philadelphie, university of Pennsylvania Press, 1985, 4 vol.
- Servius** : *Commentaire sur l'Énéide de Virgile, Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, vol. 1, *Aeneidos librorum I-V commentarii*, éd. et trad. H. Hagen, T. Georg, Hildesheim, Olms, 1986.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

- Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)**
CIL, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, éd. O. Hirschfeld et K. Zangemeister, Berlin, 1899-1933, 6 vol.
- Roman Statutes** : *Roman Statutes*, éd. M.-H. Crawford, Londres, Institute of Classical Studies (coll. Suppl. au *Bulletin of the Institute of Classical Studies*, 64), 1996.

RÉFÉRENCES

- Bernard B. 1891** : Découvertes archéologiques à Saint-Bertrand-de-Comminges, Valcabrière et Barsous, *Revue de Comminges*, 6-1, p. 1-14.
- De Franceschini M. 2005** : *Ville dell'Agro romano*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 564 p.
- Delestre X., Salviat F., Golvin J.-C. 2015** : *Le mausolée de Saint-Rémy-de-Provence. Les Julii, Jules César et la bataille de Zéla*, Arles, Errance, 174 p.
- Duchemin J.-P. 2017** : *Étude des monnaies : apports à la chronologie générale des occupations d'Herrane et de Saint-Just de Valcabrière*, in Van Andringa dir. 2017, p. 247-252.
- Ebnöther C. 1995** : *Der römische Gutshof in Dietikon*, Zurich, Monografie der Kantonsarch, 25, 440 p.
- Flutsch L., Hauser P. 2012** : *Le mausolée nouveau est arrivé : les monuments funéraires d'Avenches en Chaplix, Canton de Vaud, Suisse*, Lausanne (coll. *Cahiers d'archéologie romande*, 137-138, *Aventicum*, 18-19), 2 vol., 288 et 592 p.
- Griesbach J. 2007** : *Villen und Gräber. Siedlungs- und Bestattungsplätze der römischen Kaiserzeit im Suburbium von Rom*, Rahden, Marie Leidorf, 228 p.
- Gros P. 1986** : Le mausolée des *Julii* et le statut de *Glanum*, *Revue archéologique*, 1, p. 65-80.
- Kremer G. 2009** : *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg)*, Luxembourg, musée national d'histoire et d'art, 240 p.
- Landes C. (dir.) 2002** : *La mort des notables en Gaule romaine*. Catalogue d'exposition, musée archéologique Henri-Prades, 2001-2002, Lattes, éditions du musée Henri-Prades, 256 p.
- Paillet J.-L., Petit C. 1992** : Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convènes. Prospection aérienne et topographie urbaine, *Aquitania*, 10, p. 109-144.
- Rolland H. 1969** : *Le mausolée de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 21), 99 p.
- Rossi D. (dir.) 2012** : *Sulla via Flaminia. Il mausoleo di Marco Nonio Macrino*, Vérone, Electa, 393 p.
- Sablayrolles R., Beyrie A. 2006** : *Le Comminges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte archéologique de la Gaule, 31-2), 515 p.
- Schenck-David J.-L. 2016** : *Dis manibus. Images et expressions de la mort dans le Comminges antique*, Saint-Gaudens, Abelio, 127 p.
- Schucany C. (dir.) 2006** : *Die römische Villa von Biberist-Spitalhof*, Remshalden, Bernhard Albert Greiner (coll. *Ausgrabungen und Forschungen*, 4), 3 vol., 983 p.
- Van Andringa W. (dir.) 2017** : *Paysage funéraire et suburbium d'une ville romaine de Gaule. Campagne d'évaluation archéologique de la périphérie orientale de la ville romaine de Lugdunum des Convènes. Les sites d'Herrane et de Saint-Just*, Rapport final d'opération archéologique, Toulouse, SRA Occitanie, 284 p.
- Van Andringa W. 2018** : Le monument et la tombe : deux façons de mourir à l'époque romaine, in Huber S., Nenna M.-D., Van Andringa W. (dir.), *Constituer la tombe, honorer les défunts en Méditerranée hellénistique et romaine*, Alexandrie, Centre d'études alexandrines, p. 381-402.
- Verzàr-Bass M. 1998** : A proposito dei mausolei negli horti e nelle villae, in Cima M., La Rocca E. (dir.), *Horti Romani. Atti del Convegno Internazionale, Roma, 4-6 maggio 1995*, Rome, L'Erma di Bretschneider, p. 401-424.